

V.

Québec, 10 août 1849.

Messieurs,

W. H. Anderson, écuyer, ayant informé les Syndics des Chemins à Barrières de Québec que vous avez été nommés par les propriétaires du pont Dorchester pour rencontrer MM. Douglas et Deblois, qui ont été nommés de la part des Syndics pour discuter le sujet de la vente du dit pont, j'ai ordre de vous inviter à une conférence demain, à midi, au bureau de la commission des barrières.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé)

J. PORTER,

Secrétaire.

A T. R. Smith et H. S. }
Anderson, écuyers. }

Memorandum.

T. R. Smith et H. S. Anderson rencontrèrent MM. Douglas et Deblois aux temps et lieu désignés dans la lettre qui précède, et après quelque conversation, ils furent priés de mettre par écrit le prix demandé pour le pont, etc., dans le cours de la semaine suivante, et de l'envoyer à ces messieurs.

VI.

Québec, 13 août 1849.

Messieurs,

Conformément à la demande que vous avez faite à la réunion du 11 de ce mois, que les propriétaires du pont Dorchester missent par écrit le montant qu'ils réclament pour ce pont, nous avons l'honneur de déclarer, comme nous l'avons fait alors verbalement, que les propriétaires évaluent le pont à quinze mille louis, et réclament en conséquence ce montant pour la cession de leurs droits à la Commission des Barrières de Québec. La propriété à céder comprend les chemins qui conduisent à Beauport et à Charlebourg à travers la propriété des héritiers de feu Anthony Anderson, comme aussi la maison de péage, le quai et dépendances du côté sud de la rivière Saint-Charles.

Nous avons l'honneur d'être,

Messieurs,

Vos obéissants serviteurs,

(Signé)

T. R. SMITH,

H. S. ANDERSON,

A James Douglas et J. E. }
Deblois, écuyers. }